ASSOCIATION AFFILIÉE À LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DÉFENSE DE L'ANIMAL, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Accueil de tout animal en détresse, perdu, blessé ou abandonné
Enquête et intervention en cas de mauvais traitement d'animaux
Urgences de **8h00** à **12h00** au **06 14 42 21 67**
Refuge ouvert au public tous les jours de **14h30** à **17h00**
Pour les fourrières fermeture à **18h00**

1305 Route de Mourex
Pitegny
01170 GEX
Tél. : 04 50 41 74 80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com

ANNEE 2023 : UNE BONNE ET UNE MAUVAISE NOUVELLE

Rappelez-vous l'adage : '' l'union fait la force'' ; eh bien, voilà la bonne nouvelle.

Au cours de l'année écoulée, les différentes associations de protection animale du Pays de Gex ont décidé d'unir leurs forces pour le bien des animaux abandonnés. En effet, en fonction des disponibilités, des capacités de chacune des associations, nous faisons appel les unes aux autres afin qu'aucun animal ne soit laissé pour compte. D'autre part, les bénévoles ne sont pas légion, beaucoup se sont désengagés depuis le Covid, aussi être parvenu à réunir toutes les associations représente une grande avancée pour la protection animale dans le Pays de Gex.

La mauvaise nouvelle :

Dès janvier prochain, les animaleries ne pourront plus vendre de chiens et de chats ; mais certains, toujours avides de se faire de l'argent aux dépens des animaux continueront à organiser des salons du chiot, encore plus racolant que les animaleries puisque l'on s'y rend en famille afin d'occuper son week-end et distraire les enfants !

Alors que personne n'ignore que tous les refuges sont saturés (12000 abandons durant les mois de mai à juillet), que partout dans le monde des animaux abandonnés ne connaîtront jamais un foyer, les 5 et 6 août dernier, sur l'hippodrome de Divonne les Bains, 600 chiots étaient proposés à la vente avec **possibilité de paiement échelonné !**

Afin d'éviter les achats compulsifs, le gouvernement a créé un ''certificat d'engagement et de connaissance'' ; un délai de réflexion de 7 jours est obligatoire avant de récupérer l'animal. Comment faire pour respecter cette directive lors d'un salon ?

Pour VAKITA, Thifaine Thuillier s'est rendue au salon de Divonne les Bains avec l'association One Voice afin de vérifier si cette mesure était bien respectée par les vendeurs. Et sur 7 stands abordés, tous ont accepté de vendre un animal

sans respecter la loi, parfois même en falsifiant le document officiel.

L'inconscience des acheteurs : des éleveurs prêts à vendre un chiot à crédit, des acheteurs qui ne se soucient pas de voir les parents de l'animal ni les conditions de vie à l'élevage, deux bonnes raisons de s'inquiéter.

Ulotte, abandonné quelques jours après son achat au salon du chiot de Divonne les Bains

Déjà au mois d'août dernier, l'organisateur du salon évoquait une édition 2024 ! Dites non à ce salon, rejoignez la pétition qui compte déjà 1 657 signataires

ELEVAGE VEREUX : LE PAYS DE GEX CONCERNE

Suite au signalement d'un voisin de l'élevage, SOS Animaux a cherché à joindre l'éleveur en question ; ce fut un véritable parcours du combattant. Sur le site web de l'élevage n'y figure aucun numéro de téléphone ni chiots à vendre ni à naître. Nous étant rendus sur site, un portail fermé avec caméra de surveillance nous accueillent, pas de panneau pour indiquer l'élevage, les heures d'ouverture et pas de sonnette.

Nous nous débrouillons … pour obtenir le numéro de téléphone de l'éleveur, nous l'appelons en nous faisant passer pour d'éventuels acheteurs d'un chiot de race de taille moyenne.

Rendez-vous fut pris. Sur place, nous sommes introduits dans un petit local d'où nous ne pouvons rien voir de l'élevage. Là, un chiot berger australien enfermé dans une cage, apeuré nous était présenté. Sorti de la cage avec difficulté, le chiot n'approchera pas de l'éleveur, il semble même en avoir peur. Encore humide d'avoir été lavé depuis peu, l'animal sentait encore mauvais.

« Si vous êtes pressés, vous pouvez l'avoir tout de suite. Pour les Suisses qui habitent loin, je ne fais pas revenir après les 7 jours » : Monsieur l'éleveur est en effet très conciliant ! SOS Animaux repartira bien avec le certificat d'engagement à remplir.

De retour à l'élevage après le délai de 7 jours, l'éleveur n'avait pas tout à fait terminé de pomponner le chiot et le séchait sans ménagement avec un sèche-cheveux. Le pauvre animal était terrorisé. Nous demandons alors à voir les pa-

rents du chiot en question ; pour cela, nous devrons traverser toute la propriété et ainsi constater les misérables conditions de vie de nombreux animaux : 2 bergers allemands attachés séparément à des arbres, sans eau, sans abri ni de quoi se coucher, d'innombrables lapins nains et autres béliers, jeunes et adultes mélangés, entassés dans des clapiers. Ailleurs, une multitude de petits chiens de race indéterminée étaient enfermés dans un chenil, 2 chèvres désespérées dont seule la tête émanait d'un cabanon, d'autres chèvres et des poneys dans un enclos de terre, sans eau ni nourriture. Quant aux parents du chiot, nous ne pourrons les apercevoir que de loin !

SOS Animaux a saisi la DDPP (services vétérinaires) afin qu'une enquête soit diligentée ; à l'heure actuelle, nous attendons les retombées. Encore une fois, nous déplorons que les clients de cet élevage ne se soient pas posés de question sur les méthodes de l'éleveur mais se soient contentés de repartir avec leur chiot de fermer les yeux.

AU CHAUD POUR L'HIVER

Nos pensionnaire vous remercient d'apporter au refuge vos vieilles couvertures pour garnir leurs corbeilles.

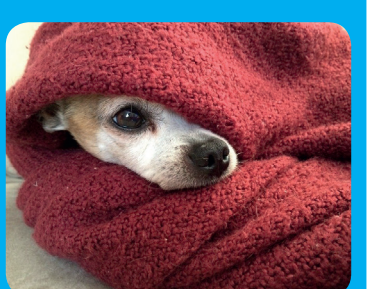

TROP DE MOLOSSES ET DE BERGERS MALINOIS DANS LES REFUGES

Dans un courrier adressé le 17 mars 2023 au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Défense de l'Animal, la SPA, les Fondations Brigitte Bardot et 30 millions d'Amis, dénoncent l'incapacité aujourd'hui d'accueillir dans les refuges de nouveaux molossoïdes, bergers belges malinois et assimilés.

Partout en France, les refuges s'en alarment et débordent de ces chiens particuliers, pour qui il est nécessaire d'être particulièrement vigilant, notamment dans le cadre de leur adoption.

Sylvia, abandonnée gestante au refuge, à mise bas 10 jours après son arrivée...

« Au refuge de l'Etang Bleu, il ne reste que des molossoïdes, croisés et des malinois. Je n'ai pas vu la queue d'un griffon depuis des années. Stop, il faut arrêter cela ! Les refuges ne sont pas là pour les euthanasier. Le permis de détention fait que ces chiens ne ressortent quasiment jamais des refuges !» raconte Martine Schmitt, Présidente de la SPA de l'Etang Bleu (55).

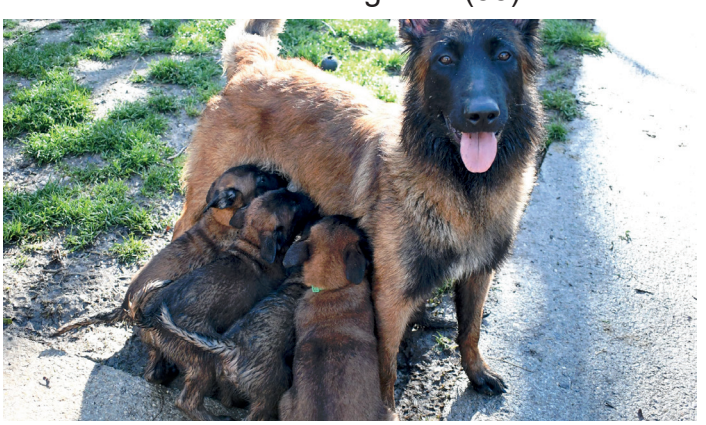

Les cosignataires de ce courrier ont saisi l'observatoire sur la protection des animaux domestiques (OCAD) afin qu'il soit mis à l'ordre du jour de ses travaux, la collecte et l'évaluation des données susceptibles d'éclairer les causes et conséquences de cette recrudescence, et l'élaboration de recommandations.

DES CHIENS, DES CHATS, DES NAC ET BEAUCOUP D'AUTRES ...

Si la vocation d'un refuge est d'accueillir et replacer des animaux domestiques abandonnés, il est aussi amené à héberger provisoirement d'autres animaux avant leur prise en charge par des associations habilitées à le faire. **Rappelons que la détention d'animaux sauvages par des particuliers est strictement interdite.**

Un marcassin prisonnier d'un grillage : la famille qui l'a sauvé d'une mort certaine l'a malheureusement gardé quelques jours avant de nous le confier. Un marcassin s'apprivoise très rapidement et dans ce cas, il ne pourra pas être relâché et devra vivre en captivité.

Un jeune renard percuté par une voiture : nous avons d'abord été étonnés qu'une personne puisse récupérer un renard blessé et puisse le garder dans sa salle de bain pour la nuit avant de nous le confier. En fait, ce renard avait probablement vécu dans une famille qui l'a apprivoisé pour finalement l'abandonner. Comme le marcassin, il passera sa vie en captivité.

Un perroquet gris du Gabon : lâché dans la nature, il ne pouvait pas survivre. Il a compris qu'il devait se rapprocher des humains pour être secouru. Il nous a beaucoup amusé par son langage pas très châtié ! **Attention : les perroquets peuvent se montrer très bruyants, pousser des cris pas toujours agréables.** Il peut maintenant s'ébattre dans une grande volière en compagnie de congénères.

Des tortues d'Hermann : chaque année, nous recueillons plusieurs de ces tortues parfois en mauvais état, victimes de carences ; elles sont rarement réclamées par leur propriétaire.
Même captives, elles conservent leurs instincts sauvages. Elles sont de grandes aventurières et des escaladeuses hors pair. N'oubliez pas, leur espérance de vie est **de 40 à 100 ans.** Vous pouvez en adopter une à condition de la déclarer à la DDCSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations.)

Des oiseaux victimes du syndrome de Noé : détenus dans des cages répugnantes, pas nettoyées probablement depuis longtemps, une soixantaine d'oiseaux de races diverses cohabitaient tant bien que mal. Quand nous les avons recueillis, plusieurs cadavres gisaient au fond des cages, des petits étaient encore dans les nichoirs. Deux poules enfermées dans une cage minuscule pouvaient à peine bouger. Toute une vie dans une cage pour la seule distraction d'un humain, c'est rabaisser ces animaux à de simples objets.

Sauvetage de 6 rates issues de laboratoires : rappelons que SOS Animaux a conclu un partenariat avec le GRAAL (Groupe de Réflexion et d'Action pour l'Animal), association qui se charge de replacer les animaux de laboratoires en fin de protocole dans la mesure où leur état le permet. Notre refuge a déjà accueilli des lapins, des beagles, des rats.

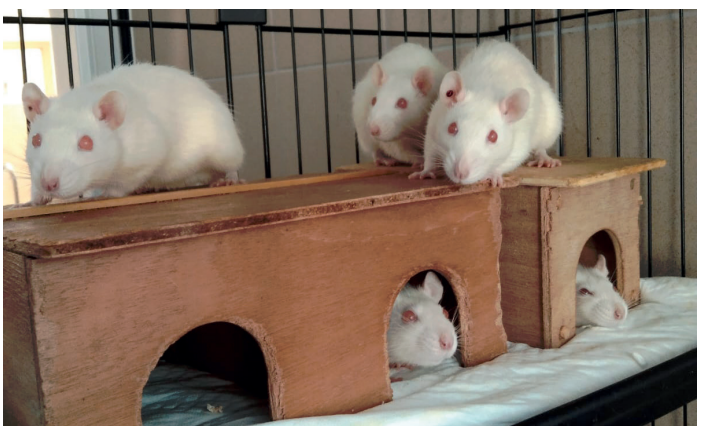

Dernièrement, ce sont 6 rates âgées de 9 mois qui nous ont été confiées. Elles profitent maintenant de leur relative liberté, goutent avec avidité les plaisirs d'une bonne nourriture mais restent un peu craintives suite aux expériences qu'elles ont subies.

DESAFFECTION DU BENEVOLAT SUITE A LA CRISE SANITAIRE
SOS Animaux n'est pas épargné.

Qu'ils résultent des interdictions d'activité, des mesures de précaution ou simplement de décisions individuelles, les retraits de bénévoles ont touché près de 622 000 associations, soit, 6 millions de bénévoles. Tous n'ont pas repris leur activité ; 2 300 000 personnes ont définitivement arrêté.

D'autre part, le vieillissement des dirigeants associatifs se poursuit : 47% des présidents d'associations ont plus de 65 ans et le pourcentage est en hausse constante !

Si SOS Animaux compte une petite équipe de bénévoles bien motivée, elle s'avère parfois insuffisante pour faire face à tout le travail à accomplir : nettoyage des locaux, soins aux animaux, accueil du public, interventions sur le terrain ou pour maltraitance, etc … et ceci tous les jours de l'année. Aussi, nous aurions besoin de renforcer notre équipe avec de nouveaux (nouvelles) bénévoles afin d'être encore plus efficaces.
Contactez-nous, nous vous proposerons toutes les tâches auxquelles vous pouvez participer ; les animaux vous seront reconnaissants de l'attention et de l'affection que vous leur apporterez.

Bénévole dans un refuge, c'est une aventure merveilleuse.

NOS HEUREUX ADOPTÉS

Fleur

Oporto

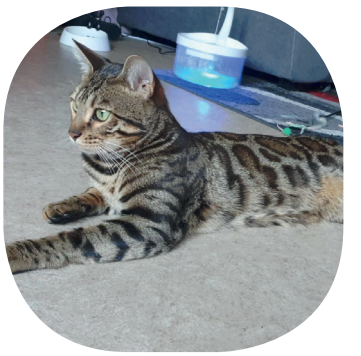

Duke

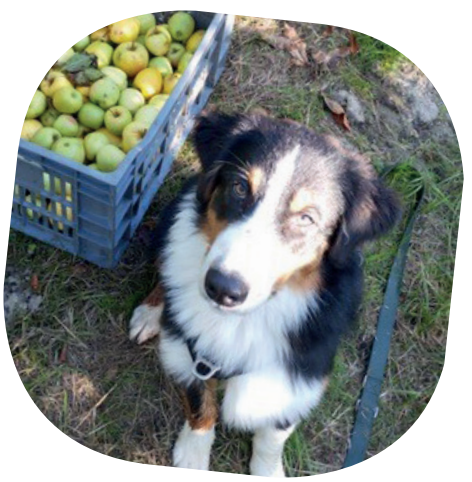

Uxy

Pita & Bastet

Miha

Nala

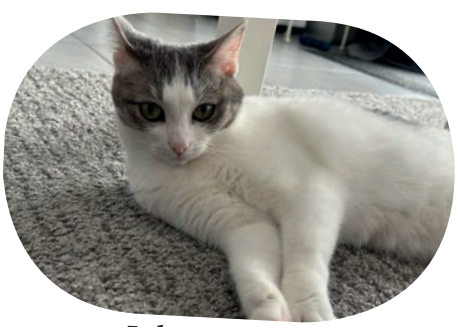

Joli coeur

Uzi (sticky)

Haïka

Sensi

Savannah

Tsar

Lexus

Gaston

Alaska

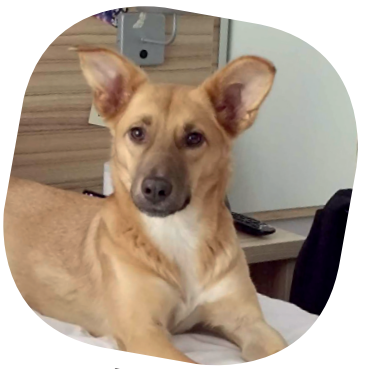

Naira

Gaufrette

Izzy

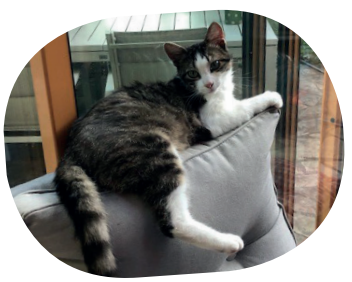

Timo't

Ushka

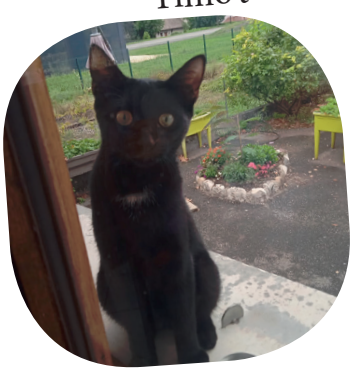

Bagherra

Oby

Yuki

Clovis

Ori

NOUVELLES DU REFUGE

BIENVENUE AU STAND :

Pendant tout le mois de mai dernier, les magasins MAXI ZOO de Ségny et Saint Genis ont organisé une collecte de boites de pâtée pour les chats du refuge. Un grand merci aux personnes qui ont participé ainsi qu'aux responsables des magasins.

DES TRAVAUX DE RENOVATION :

En effet, notre refuge affiche 33 ans de bons et loyaux services et demande en permanence des rénovations. Voici celles effectuées au cours de l'année :
Dans la chatterie, les étagères qui supportent les paniers des chats ont été changées et les poutres qui supportent la toiture de la terrasse consolidées. Avec leurs griffes, petites mais efficaces, nos petits félins avaient fait bien des dégâts.

Pour un chien, quel plaisir de creuser … deux de nos enclos transformés en véritable champs de mines devenaient boueux à la moindre pluie.

Rénovés, ils serviront de test de résistance à nos terrassiers à 4 pattes, car nous envisageons, dans un proche avenir, de rénover les autres parcs.

DU YOGA POUR LE REFUGE :

Une professeure de yoga récemment installée dans le Pays de Gex, nous proposa d'organiser une séance dont les bénéfices seraient reversés au refuge, à la date fixée au 7 octobre dernier. La rencontre entre professeur, participants et responsables du refuge fut très positive, une occasion de présenter nos actions, nos animaux à adopter, et de tisser de nouveaux liens.

Un grand merci à **Emma** et bonne réussite.

UN GRAND MOMENT D'EMOTION :

Trouvé errant, un petit chihuahua nous a été confié par des personnes qui l'avait recueilli.

Grâce à sa puce électronique, sa propriétaire, domiciliée en Haute-Savoie, fut rapidement identifiée. Tout d'abord étonnée par notre appel, elle nous racontera ensuite la triste histoire qu'ils ont vécue, elle et son petit compagnon.
Lors d'une séparation difficile d'avec son conjoint, ce dernier avait kidnappé le chien ; il refusait de lui dire ce qu'il en avait fait. Imaginez sa joie et son soulagement alors que nous lui annoncions que Roméo était en bonne santé et qu'elle pouvait venir le chercher.

Le cauchemar prenait fin, maitresse et compagnon étaient enfin réunis. Après maintes embrassades, des remerciements et … quelques larmes, nous nous sommes séparés en leur souhaitant tout le bonheur possible et de vite oublier cette lamentable mésaventure.

PARRAINEZ NOTRE GEANT OU UN DE NOS MOLOSSES

Pasha berger d'Anatolie, depuis plus de 4 ans au refuge. Il remercie ses parrains et marraines qui le suivent depuis longtemps.

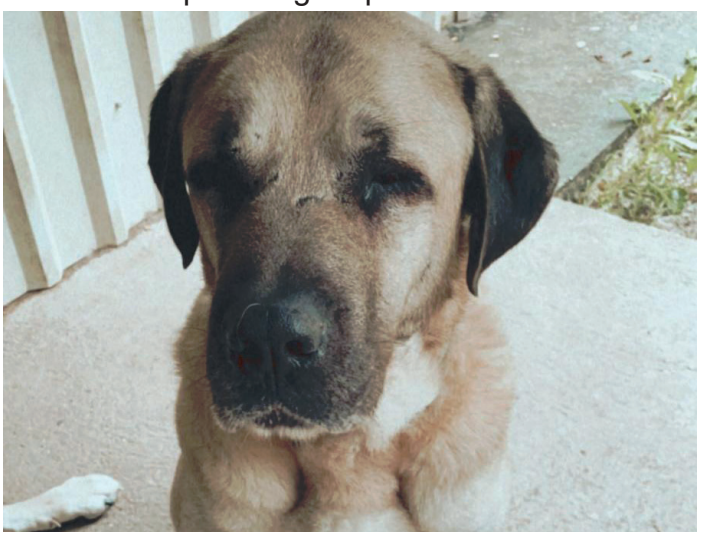

Zampa, bouledogue américain arrivé au refuge le 12 septembre 2022.

Narkos, cane corso, arrivé au refuge le 22 janvier 2022.

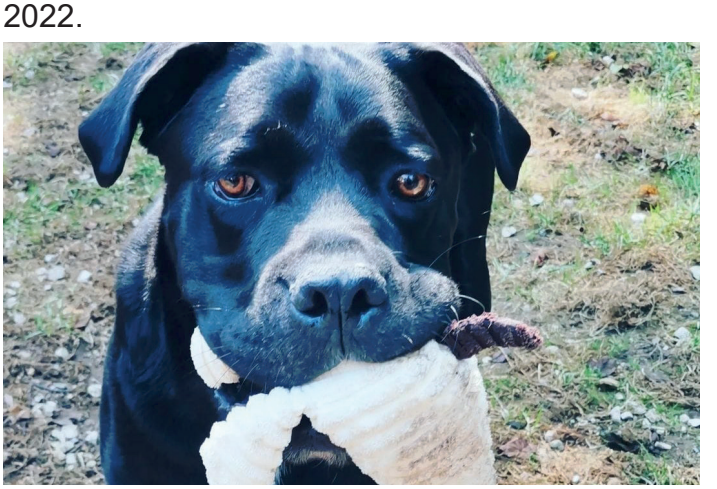

MARTYRISES PAR LES ELEVAGES INTENSIFS, OUBLIES PAR LA REGLEMENTATION, LA VIE DES DINDES ET DES DINDONS EST UN VERITABLE ENFER.

Est-il encore possible qu'en cette fin d'année 2023, dans notre pays, le bien-être de certains animaux d'élevage ne soit protégé par aucune règlementation spécifique ?

C'est hélas pourtant le triste sort réservé aux dindes et dindons élevés en France : à part une vague recommandation européenne datant de plus de 20 ans et sans valeur contraignante, **aucun texte de loi spécifique ne les protège.**

Résultat, les élevages industriels leur font vivre un véritable enfer en toute légalité :

- Enfermées dans des hangars obscurs et surpeuplés, les dindes passent toute leur vie sur la même litière qui se dégrade rapidement. Au contact permanent de cette matière humide saturée d'excréments, elles développent des lésions cutanées, des ulcérations et des infections. L'air vicié par les émanations d'ammoniac qui s'en dégagent entraine des irritations des muqueuses et des pathologies respiratoires.

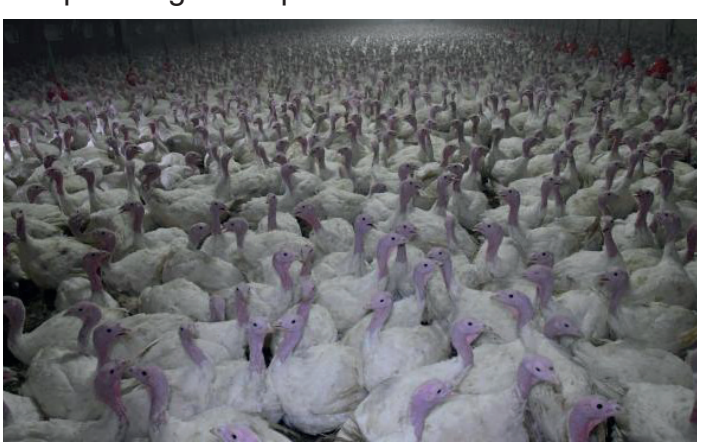

- Pour éviter les comportements agressifs dus à leur terribles conditions de détention, on les ampute de l'extrémité de leur bec. Cet épointage provoque non seulement une terrible douleur persistante. De plus, le bec est pour la dinde ce que la main est pour l'homme : son ablation constitue un grave handicap.

- Lors du départ vers l'abattoir, elles sont traitées sans aucun ménagement. Il arrive même que les employés des élevages industriels les tassent à coup de pied dans les cages de transport. Après un tel traitement, comment s'étonner qu'elles soient si nombreuses à présenter des fractures à l'arrivée.

Les dindes sont en effet les volailles les plus consommées en France après le poulet et notre pays en est le principal producteur en Europe, juste derrière l'Allemagne ; **protéger leur bien-être dans notre pays, c'est améliorer le sort de près de 40 millions de ces pauvres bêtes chaque année.**

L'an dernier, le gouvernement de Wallonie en Belgique a en effet adopté un arrêté relatif au bien-être des dindes dans les élevages qui correspond en grande partie aux recommandations de l'association Welfarm. Cela prouve que celles-ci sont réalistes et peuvent être appliquées ; ce que nos amis belges ont fait chez eux, nous pouvons le faire en France et au niveau européen.

Parfois mal-aimés en raison de leur aspect physique, les dindes et dindons sont pourtant des êtres sensibles ; il est urgent que cessent ces pratiques de souffrances dont ils sont malheureusement victimes. A l'approche des fêtes de fin d'année, tenez en compte dans vos comportements d'achat ; si vous en consommez, privilégiez de la dinde fermière, Label Rouge ou Bio.

Merci de protéger celles et ceux que rien ne protège.
(Source Welfarm)

PREMIER DIMANCHE D'OCTOBRE
PORTES OUVERTES AU REFUGE

Depuis de nombreuses années, cette journée est l'occasion pour les amis des chiens de s'amuser ensemble
Cette année le thème était «la poule du voisin a disparu, chien et maitre doivent la retrouver»

Ce chien doit repécher quelque chose dans l'eau, (un énorme ver de terre) qu'il devra donner a son maitre.

Au 1er poste : la poule a pondu son dernier œuf, il faut le rapporter au poulailler, mais comme le maître a un bras en écharpe et tient son chien de l'autre main, il doit porter l'œuf dans une cuillère qu'il serre entre ses dents !

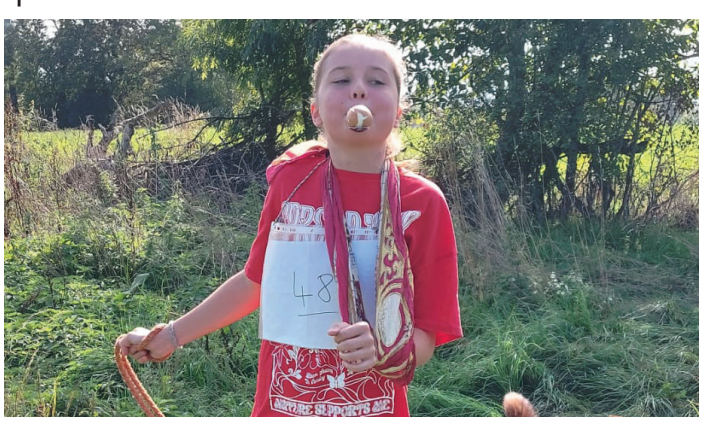

Sur les traces de la poule en suivant les indices cachés sous les pots.

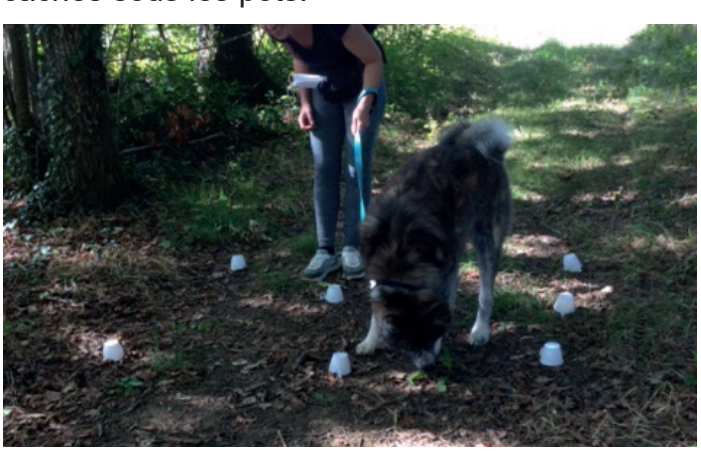

Pendant le parcours les artistes devront sculpter un animal de la ferme dans une pomme de terre.

Les vainqueurs.

Un grand merci aux donateurs pour les lots, la Mairie de Gex pour les tables et au Football Club de Cessy Gex pour le prêt des tonnelles.

La buvette et les gâteaux maison furent très appréciés aussi..

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle edition le premier dimanche d'octobre.

EN SOUVENIR DE NINA

Le 15 août 2019, nous t'avions recueillie ainsi que Pasha, ton compagnon de misère ; échappés de votre enclos de fortune, vous effrayiez, par votre taille, les habitants du hameau de Pregnin.

Sachant que ton propriétaire, un éleveur, ne te rechercherait pas, nous t'avons faite stériliser rapidement. Car jusque là, pauvre Nina, tu n'étais qu'une machine à faire des chiots … et de l'argent. Au refuge, nous avons fait notre possible pour vous rendre la meilleure vie possible à toi et à Pasha, car malheureusement personne n'a voulu de toi ni de ton compagnon : trop grands, trop vieux …

Comment peut-on vous condamner, vous les bergers d'Anatolie, chiens de grands espaces, gardiens de troupeaux, à végéter dans des enclos, uniquement pour vous faire vous reproduire ?
Nous n'avons pas pu t'offrir, pauvre Nina, une vraie vie de chien berger, celle à laquelle tu aspirais, mais nous avons pu, au moins, t'apporter les meilleurs soins et toute notre affection ; et dans ta maladie, nous t'avons réconfortée et accompagnée jusqu'à ton dernier souffle le 20 juillet 2023.

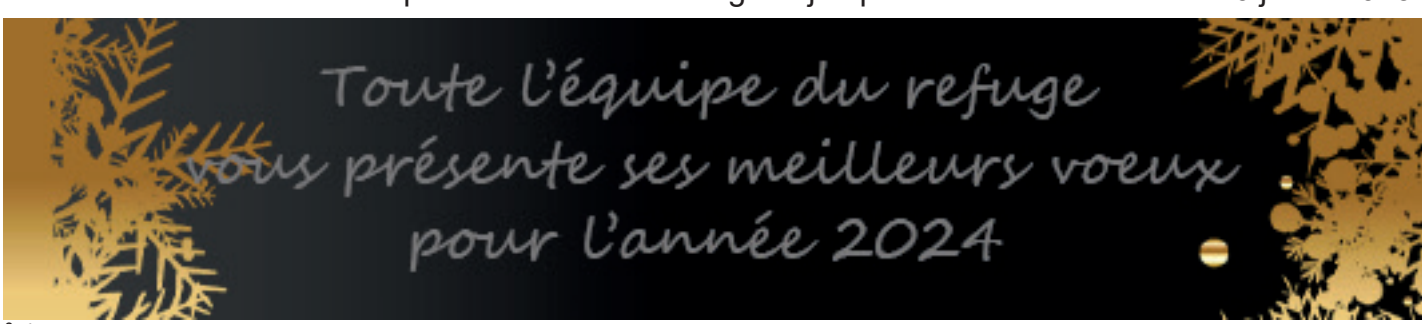

PARRAINAGE D'UN ANIMAL :

Je choisis comme filleul _____

Je vous adresse mon parrainage pour ____ mois à 8,00 €, soit _____ €

ADRESSER TOUTES CORRESPONDANCES OU DONS À :

SOS Animaux Pays de Gex
1305 route de Mourex - Pitegny
01170 GEX
IBAN : FR76 1027 8073 6300 0203 7040 164 / BIC : CMCIFR2A

Pour la Suisse : Poste du Grand-Saconnex
Compte n° 17.239515-6
1218 GRAND-SACONNEX
IBAN : CH10 0900 0000 1723 9515 6 / BIC : POFICHBEXXX

□ Je désire recevoir une carte de membre de l'association
Nom, Prénom :
Adresse :
Montant :

□ Je désire recevoir un reçu fiscal

Don libre à nous adresser par chèque à l'ordre du refuge ou par virement bancaire